

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

PROCÈS-VERBAL
de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR
Samedi 18 janvier 2025
Nogent-sur-Marne et Visioconférence

- 1- Approbation du procès-verbal du CD du 16/12/2024
- 2- Point financier
- 3- Point DTN/DG
- 4- Coupe de France 2025
- 5- Constitution du Comité d'éthique et de déontologie
- 6- Constitution des commissions
- 7- Rencontres des territoires- point d'étape
- 8- Constitution du Comité Départemental du Calvados
- 9- Honorariat des arbitres
- 10- Médailles d'honneur 2024
- 11- Attribution de la Grande Médaille d'Or 2024
- 12- Affiliation
- 13- Questions diverses - Autres dossiers en cours

Sont présents :

Christian	VANDENBERGHE	Président
Frédéric	ANDOLFI	Secrétaire Général Vice-Président Délégué
François	BANTON	Trésorier Général
Hugo	BEUREY	Membre représentant des sportifs de haut niveau
Jean-Pierre	BREMER	Vice-Président en charge du sportif et du haut niveau
Claude	DUBOULOZ	Membre en charge de l'aviron de mer
Sophie	GAUTIER-GUYON	Vice-Présidente en charge des commissions
Guylaine	MARCHAND	Membre en charge para-aviron et aviron adapté
Bénédicte	OUVRY	Vice-Présidente en charge de l'animation et communication avec les territoires, de la mixité et de l'inclusion
Martine	SCOTTON	Secrétaire générale adjointe
Vincent	ALLIGIER (visio)	
Brigitte	ANDRIEU (visio)	
Fabien	AUBANEL	
Dominique	BOSQUELLE	
Anne	COPIN DE NAYVILLE	
Bélanda	DUFOUR (visio)	
Pierre	GOUDET (visio)	
Nicolas	GUYOT (visio)	
Gaëlle	IRAGNE	
Marion	PESTOURIE (visio)	
Léo	RONCHARD	
Benjamin	SCRIVE	

Total : 22 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Jeanne ROCHE	Membre représentante des sportifs de haut niveau
	Brigitte BLAISE	
	Jean-Raymond PELTIER	
	Anne TOLLARD	

Le Président ouvre la séance à 10h00.

1. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2024

F. Andolfi soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 16 décembre 2024.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 16 DÉCEMBRE 2024 EST APPROUVÉ À 20 POUR ET 1 ABSTENTION (21 votants/22 présents).

2. Point financier

F. Banton indique que la trésorerie disponible au 31 décembre s'élève à 2 000 032 euros, correspondant à 93 jours de fonctionnement. Ce montant inclut les deux acomptes de 300 000 euros chacun, versés par l'ANS et le Conseil Régional Île-de-France pour les travaux du siège fédéral. En excluant ces acomptes, la trésorerie disponible atteint 1 400 032 euros.

• Heures de bénévolat

Pour l'année 2024, qui est une année particulière en raison des Jeux olympiques et paralympiques, le volume horaire s'élève à 22 574 heures, correspondant à une valorisation de 676 600 euros.

• Faits marquants

En termes de résultat, aucun arrêté n'a encore été effectué. Une projection indique un déficit de 100 000 euros, conforme aux attentes. Ce chiffre s'inscrit dans le cadre du budget ajusté, qui prévoyait un déficit de 104 000 euros, avec une projection légèrement supérieure à 106 000 euros.

Le résultat met de nouveau en évidence un déficit structurel, principalement dû à un manque de fonds propres, insuffisants pour couvrir nos dépenses non subventionnées.

• Commentaires et analyse du bilan :

L'analyse du bilan sera présentée lors du comité directeur le 22 février, accompagnée des comptes finalisés. Ces derniers devront être validés par le commissaire aux comptes avant leur présentation à l'assemblée générale.

• Budget 2025

Le budget 2025 est en cours de préparation. Il intègre la diminution de la subvention de l'ANS pour la haute performance, et s'élèvera à 2 730 000 euros, contre 3 131 000 euros périmètre actions sportives et investissement matériel,

Une demande interne a été adressée aux services afin d'ajuster nos dépenses en fonction de cette diminution attendue

A date l'équilibrage du budget reste encore difficile. La finalisation du budget s'annonce complexe, nécessitant des choix stratégiques forts pour la FF Aviron.

C. Vandenberghe indique que le département du Val-de-Marne a accordé une avance de 74 000 euros pour les travaux du siège.

Par ailleurs, l'État a annoncé une réduction de 33 % du budget alloué au sport, qui ne représente désormais que 0,17 % du budget national.

Une action collective sera menée par les présidents des fédérations lors des vœux de la ministre pour sensibiliser sur cette baisse.

Le budget est fortement impacté à tous les niveaux : territorial, national et étatique.

Le président précise que des discussions se poursuivent avec l'ANS afin de maintenir un équilibre des subventions pour 2025, comparable à celles accordées en 2024.

L. Rochard demande s'il est possible d'anticiper les choix politiques afin d'identifier des solutions financières. Il interroge également sur la possibilité d'anticiper d'éventuelles restructurations, si celles-ci s'avéraient nécessaires.

F. Banton répond que cela est prématuré, car il est nécessaire d'avoir une vision globale et une ébauche complète du budget avant de prendre des décisions.

F. Andolfi précise que les priorités du projet fédéral n'ont pas encore été déterminées, car elles font l'objet de rencontres sur les territoires et de travaux au sein de la DTN. Le bureau veillera à affecter les fonds aux thématiques qui seront définies.

F. Banton précise qu'il n'y a pas de clarté sur la partie du contrat de développement ANS, celle-ci attendant actuellement l'approbation de son budget.

F. Aubanel demande si les 2 700 000 euros alloués à la haute performance sont exclusivement destinés à la fédération par l'ANS, et non aux clubs

C. Vandenberghe répond par l'affirmative et précise que les subventions destinées au développement, en particulier celles liées à la campagne PSF, ne sont pas encore déterminées par l'ANS.

V. Alligier informe que le CDOS PACA-Sud a annoncé une baisse de 7,5 % pour la campagne PSF 2025. Cette information devra être confirmée par de l'ANS.

3. Point DTN/DG

S. Vieilledent énumère les priorités d'actions à mener au cours du premier trimestre 2025 :

1- **Projet Fédéral 2024/2028 :**

La DTN et le bureau fédéral en lien avec le séminaire de la DTN du mois décembre 2024 et des réunions sur les territoires, travaille à une première formalisation synthétique du projet.

2- **Organisation**

Préparation de l'organigramme en fonction de ce nouveau Projet Fédéral et de la réorganisation du Haut Niveau et de la Haute Performance.

Un séminaire de la DTN s'est tenu en décembre afin de :

- dresser le bilan de l'olympiade,
- travailler avec cabinet externe sur l'organisation et le fonctionnement de la DTN

3- **Budget/Modèle économique**

Le DTN collabore avec le bureau fédéral et notamment le trésorier la clôture 2024, ainsi que sur la préparation du budget 2025, qui s'avère complexe en raison du contexte économique et des baisses de subventions annoncées.

La FFA a anticipé cette situation et travaille depuis quatre ans à l'évolution de son modèle économique, car il est devenu évident que la dépendance de la fédération aux subventions de l'État par rapport à ses fonds propres n'est plus viable.

S. Vieilledent précise qu'il est important de valoriser le travail accompli lors de la dernière olympiade, notamment à travers la tarification de nos offres, le développement de nouveaux concepts générateurs de revenus et le développement de nouveaux partenariats

Il est essentiel de continuer à optimiser nos modèles économiques. Nous devons être capables d'évoluer en fonction du contexte qui nous entoure et d'anticiper les changements à venir.

4- Relationnel avec l'Agence Nationale du Sport

Grace aux bons résultats paralympiques et malgré des objectifs olympiques non atteints la préparation du contrat de performance pour 2025 reste favorable pour la fédération. La nouvelle stratégie HN/HP de la fédération présentée et validée par l'ANS tout au long de l'année 2024 aura permis d'anticiper et de maintenir une bonne dynamique dans le relationnel stratégique avec l'agence.

• Agence Nationale du Sport : Cadre 2028 cercle haute performance et plan coach

Pour les SHN, le cercle HP disparaît pour être remplacé par une cellule de performance dont l'entrée est située au TOP 4 mondial sur le programme olympique et TOP 3 mondial sur le programme paralympique. Le plan coach associé à ce cadre suit les mêmes évolutions.

• Contrat de développement :

Comme mentionné précédemment, l'ANS est en attente de la confirmation du budget de l'état. Néanmoins, le DTN, les services et le bureau fédéral préparent le budget en anticipant une réduction budgétaire à -15%.

5- Déploiement de la stratégie HP/HN 2024/2028

Antonio Maurogiovanni, nouveau Directeur des équipes de France, a pris ses fonctions depuis le 13 janvier 2025.

S. Vieilledent précise que des actions sont à mener en urgence pour la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

S. Vieilledent indique que A. Maurogiovanni travaille activement à la mise en place de sa dynamique et à la structuration des équipes.

Le DTN précise les échéances à venir dans ce cadre :

- Présentation et contact avec toutes les parties prenantes :

A. Maurogiovanni effectuera une tournée à travers les territoires, les centres d'entraînement et les clubs. En tant que Directeur des Équipes de France, il a pour mission d'assurer la jonction entre la haute performance et les catégories U19 et U23.

A. Maurogiovanni a pris la décision de rejoindre la France, alors que de nombreuses nations avaient lancé des appels à candidatures. Bien qu'il ait été approché par plusieurs pays, il a choisi la France, convaincu par le potentiel des sportifs français.

- Déclinaison régionale de la stratégie HN/HP

Sur l'accèsion et le haut-niveau la mise en place d'une organisation territoriale des actions de détection, de recrutement et de formation est aussi en cours avec notamment le Recrutement des managers territoriaux du haut niveau de zone.

- Centre National d'Entraînement

La livraison des locaux administratifs du CNE est annoncée pour fin janvier. La salle de musculation sera quant à elle opérationnelle en février 2025.

Après avoir analysé les situations personnelles des sportifs, les intégrations se feront de manière progressive, avec une échéance fixée à octobre 2025, en tenant compte des éventuelles contraintes liées aux différentes situations personnelles

- Informations

- Actions Aviron Santé : relance du programme avec nouvelle plaquette destinée aux structures.
 - Pôle communication et marketing :
Compte tenu des annonces budgétaires, un travail est en cours avec les prospects et sponsors contactés lors des JO, afin de négocier des nouveaux partenariats
 - Appel d'offre sur nouvel équipementier :
10 dossiers ont été reçus et étudiés. 5 entreprises ont été retenues. Une décision sera prise mi-février 2025.
 - Partenariat MAIF :
La signature du partenariat se déroulera lors du MAIF Indoor 2025 avec une diminution de 50 000 euros pour 2025.
 - Partenariat CNR :
La CNR accompagne fortement la fédération.
Aligné avec la stratégie de la FFA – Volonté de la CNR de continuer avec la FFA et de développer le montant du partenariat
 - Randonnées :
Le catalogue des randonnées de l'année paraîtra courant février.
 - Pôle Développement et Innovation :
À ce jour, les inscriptions au MAIF Indoor comptabilisent 2 800 inscriptions (hors FFSU et UNSS) soit plus de 200 inscrits par rapport à 2024.
Il est impératif de poursuivre les efforts pour développer cet événement, notamment en augmentant le nombre d'inscrits, tant parmi nos licenciés que parmi les participants extérieurs.
- L'aviron indoor entre désormais dans une nouvelle dynamique en s'associant aux sports indoor. Il convient de noter que la fédération a établi un partenariat avec Hyrox pour l'édition 2025 du MAIF Indoor, ce qui permettra de faire découvrir notre pratique au grand public.
- Plan 5000 équipements :
Le projet avance et la fédération disposera d'un prototype sur la saison estivale 2025.
 - Service formation
Certification Qualiopi : l'audit s'est bien déroulé et la FFA est de nouveau certifiée.

4. Coupe de France 2025

C. Vandenberghe a été reçu par la CNR, qui a accordé une aide de 75 000 euros par an, pour cet événement, pendant 4 ans, soit un total de 300 000 euros.

N. Guyot remercie C. Vandenberghe pour l'extension du budget alloué à cet événement.
Une nouvelle dynamique sera mise en place.

La relance de cet événement vise un objectif collectif intergénérationnel sur le territoire.
Afin de garantir une compétition attractive, il est plus pertinent d'organiser l'événement avec des participants étrangers, ce qui pourrait également représenter une source de revenus intéressante, ainsi que les rameurs du groupe OLY.

S. Vieilledent souligne que la Présidente de la CNR a la volonté d'accompagner la fédération sur cette compétition, mais il est nécessaire d'avancer avec prudence afin de ne pas se mettre en difficulté. Le partenariat avec la CNR revêt une dimension significative incluant une aide aux sportifs de haut niveau, un soutien en matière d'écoresponsabilité, une aide aux clubs et un partenariat avec la FFA.

L. Ronchard demande quelles sont les alternatives si l'organisation n'a pas lieu à Vichy.

C. Vandenberghe précise que Mâcon a été contacté. Il précise que la difficulté réside dans le fait que nos bassins de compétition sont gérés par EDF et non par la CNR.

JP. Bremer évoque la temporalité d'une organisation pour octobre et lance une discussion sur la possibilité de déplacer la Coupe de France en précisant qu'une réflexion est à mener sur les calendriers sportifs. Il est également suggéré que cette Coupe de France CNR pourrait être organisée séparément de la Coupe des Régions.

L. Ronchard suggère de sonder les ligues.

F. Andolfi précise que si les ligues ont la capacité d'organiser une seconde manifestation, cela reste une option ouverte.

N. Guyot souligne la nécessité de programmer des événements à Vichy pour maintenir une forte présence de l'aviron, à l'instar d'autres disciplines comme le triathlon ces dernières années. Il propose également d'envisager une Coupe de France spécifiquement pour les jeunes catégories, ce qui pourrait être intéressant dans une logique d'animation.

V. Alligier indique, qu'en l'état actuel, une majorité de ligues est d'accord sur la date définie.

Cela dépendra également de la réflexion que nous aurons sur l'offre sportive.

Il précise qu'il existe également la possibilité de candidater à des fonds européens, à envisager pour 2026. Par ailleurs, il serait pertinent de nommer un cadre technique pour gérer ces dossiers de fonds européens.

S. Vieilledent précise que c'est déjà fait en la personne de G. Depierre qui a su développer une compétence sur le sujet et qui a, par exemple, permis d'organiser le programme Row To Olympics »

La ligue PACA est impliquée dans des dossiers de fonds européens. Une fois intégrées au réseau européen, de nouvelles perspectives peuvent s'ouvrir à nous.

5. Constitution du Comité d'éthique et de déontologie

C. Vandenberghe propose à la présidence du comité d'éthique et de déontologie, Denis Puybaraud.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

La composition du comité d'éthique sera proposée au prochain comité directeur le 22 février.

6. Constitution des commissions

F. Andolfi rappelle que :

- cinq commissions sont obligatoires et prévues par les statuts.

- l'article 35 du règlement intérieur :

Les commissions sont composées de cinq membres ou plus, élus pour quatre ans par le comité directeur nouvellement élu dans les conditions suivantes :

a. - les présidents de ces commissions sont élus sur proposition du président de la fédération ;

b. - les autres membres de ces commissions sont élus sur proposition du président de la commission.
L'élection des présidents et des membres de ces commissions se déroule à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés.

Les Présidents des commissions doivent remplir les mêmes conditions d'éligibilité que celles prévues pour l'éligibilité au comité directeur de la fédération.

Les membres des commissions et des groupes de travail doivent être licenciés pour la saison sportive en cours.

Puis, F. Andolfi aborde la constitution des commissions fédérales en précisant que la modification de dénomination ou de suppression pour certaines commissions sera entérinée au cours de ce comité ce qui impliquera ultérieurement une modification du règlement intérieur lors d'une assemblée générale.

Il est précisé que la composition des commissions sera arrêtée lors du comité directeur du 22 février.

• **Commission de surveillance des opérations électorales :**

La commission de surveillance des opérations électorales a été élue pour 4 ans en février 2023 et est composée de Clothilde Averland, Françoise Dolci et Zoubida Dali.

• **Commission médicale :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission médicale, Pierre Goudet.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission des arbitres :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission des arbitres, Régis Borel.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission des athlètes de haut niveau :**

Il est rappelé que c'est à la commission des athlètes de haut niveau d'élire en son sein son président. Pour rappel, celle-ci est composée de M. Androdias, H. Beurey, E. Lunatti, V. Onfroy et J. Roche.

La commission a élu E. Lunatti, Présidente de la Commission des Sportifs de haut niveau.

Les commissions fédérales :

• **Organe disciplinaire :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de l'organe disciplinaire, Samuel Rémy.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Organe disciplinaire d'appel :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de l'organe disciplinaire d'appel Gilles Purier.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission des compétitions/sportive :**

Cette commission sera renommée en commission sportive et englobera les thématiques liées au haut niveau, aux compétitions et au calendrier sportif.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission des compétitions/sportive, Jean-Pierre Bremer.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission scolaire et Commission universitaire :**

Il est proposé que ces deux commissions fusionnent.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission scolaire et universitaire, Anne Tollard, et Fabien Aubanel à la co-présidence.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À 20 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION (21 votants/21 présents).

• **Commission aviron de mer :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission aviron de mer, Claude Dubouloz.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission aviron indoor :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission aviron indoor, M. Dalmon.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission para aviron et sport adapté :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission para aviron et sport adapté, Guylaine Marchand.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission tourisme et loisir sportif :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission tourisme et loisir sportif, Pedro Ferreira.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission promotion et communication :**

Il est précisé que cette commission aura également en charge le numérique.

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission promotion et communication, Bénédicte Ouvry et à la co-présidence, Nicolas Guyot.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission des athlètes :**

Cette commission faisant doublon avec la nouvelle commission des athlètes de haut niveau est supprimée.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission développement durable :**

C. Vandenberghe propose à la présidence de la commission développement durable, Pierre Trichet.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission Haut Niveau :**

Cette commission sera remplacée par la commission sportive.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission accompagnement et développement des structures :**

Cette commission sera constituée ultérieurement.

• **Commission finances :**

Il a été décidé lors du comité directeur du 16 décembre de supprimer cette commission.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Commission relations extérieures et internationales :**

Il a été décidé lors du comité directeur du 16 décembre de supprimer cette commission tout en confiant à Myriam Goudet, la mission de référente sur ces sujets.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

• **Comité de sélection des équipes de France :**

Ce comité sera revu suite à la nomination du Directeur des Équipes de France.

L. Ronchard revient sur sa proposition de créer une commission des entraîneurs dédiée à l'emploi et à la formation.

JP. Bremer suggère d'intégrer les entraîneurs à sa propre commission en précisant que la création d'une commission des entraîneurs pourrait prêter à confusion.

Il est donc préférable de mettre en place un groupe de travail ou une commission spécifique sur l'emploi et la formation.

L. Ronchard précise que la commission des entraîneurs n'a pas vocation à se concentrer sur les aspects sportifs, mais plutôt à travailler, en collaboration avec H. Gigleux et V. Telliez, sur les questions liées à l'emploi et à la formation.

F. Andolfi souligne qu'il est également nécessaire d'inclure les dirigeants et les bénévoles dans cette réflexion. Il existe une responsabilité partagée des employeurs et des acteurs transverses."

Le comité directeur approuve la constitution d'un groupe de travail des entraîneurs constitué par Léo Ronchard.

S. Vieilledent souligne qu'il est essentiel d'aborder la question de l'emploi et de la formation, et insiste sur la nécessité de mettre en avant un lien fort entre ces deux sujets."

B. Ouvry précise que la thématique de l'emploi et de la formation a souvent été abordée lors des rencontres dans les territoires.

S. Gautier-Guyon propose, de réunir les présidents des commissions pour évoquer les thématiques, actions et finaliser ainsi le Projet Fédéral.

Le comité directeur accueille A. Maurogiovanni.

A. Maurogiovanni se présente comme étant passionné par l'aviron. Sa carrière d'athlète de haut niveau a débuté en 1983. Il a représenté son pays lors de deux olympiades.

Après avoir fait une école de commerce, il s'est orienté vers les sciences du sport avant de prendre des fonctions d'encadrement en 1993.

Il a encadré l'équipe d'Italie pour les JO de Sydney, puis a continué son parcours en 2001 en Australie. Il a participé à deux olympiades avec l'Australie, d'abord en tant qu'entraîneur des équipes nationales et ensuite en tant que Directeur de la Performance.

Il connaît bien le fonctionnement d'un centre national.

Après les JO de Pékin, il a pris du recul par rapport à l'entraînement en aviron pour devenir directeur de la performance au centre national de Perth. Il a ensuite occupé le poste de Head Coach des hommes en pointe aux Pays-Bas de 2013 à 2016, avant de rejoindre l'Irlande en 2017, où il a obtenu de très bons résultats à l'issue de 2024 puis que l'Irlande termine 5^{ème} nation au classement des médailles.

Aujourd'hui, il se dit très heureux de relever ce challenge en France. Il considère cette opportunité comme un véritable tournant et est impatient de commencer. La principale raison de son choix réside dans sa conviction de croire en la mission et dans la réorganisation mise en place, en particulier en ce qui concerne la centralisation de la haute performance.

Il précise qu'il ne compte pas révolutionner les choses. Connaissant bien l'histoire de l'aviron en France, il est là pour apporter une évolution, de l'aide, et surtout pour construire un système et instaurer une dynamique de résultats au sein de toutes les catégories.

Après cette olympiade, toutes les meilleures nations ont centralisé leurs sportifs, et cette tendance va se renforcer à l'échelle internationale. Il souligne que le contexte mondial évolue constamment, avec certaines nations déjà établies au plus haut niveau, tandis que d'autres sont en train de rattraper leur retard. D'autres comme l'Australie ou la Chine qui sont passées à côté de ces JO se sont vite réorganisées pour revenir au premier plan.

Il insiste sur le fait que nous avons besoin de temps et de soutien. Il faut travailler en équipe, et il compte notamment sur le comité directeur pour soutenir la dynamique à mettre en place. La priorité sera de placer les bonnes personnes dans les bons rôles. Il est important de bien structurer l'organisation pour que les sportifs puissent percevoir les bénéfices du système en place.

Enfin, il est convaincu que la base du travail réside dans la confiance. Il remercie le comité directeur de lui avoir donné cette opportunité et reste à disposition pour échanger.

7. Rencontres des territoires – Point d'étape

F. Andolfi précise que les rencontres des territoires ont débuté. Leur objectif est d'évoquer les projets des structures, leur pérennisation et leur développement, ainsi que de discuter de la construction du Projet Fédéral.

Trois rencontres ont déjà eu lieu :

- Lille : le 4 janvier avec la participation de F. Andolfi, et d'H. Gigeux :

Peu de participants

Besoin d'échange important

Thématiques récurrentes : recrutement, emplois dans les clubs, formation

Satisfaction des participants

Faire entrer l'aviron en STAPS

- Lyon : le 11 janvier avec la participation de F. Andolfi, C. Dubouloz, N. Guyot, B. Ouvry et M. Scotton
25 participants

- Problématiques évoquées : emploi, nombreux postes vacants, recrutement, volonté d'avoir plus d'animations sur les jeunes catégories, trouver de la lisibilité à notre discipline

- Beaucoup de questions sur le haut niveau : participation des SHN à la Coupe de France, règlement des mutations, tarifs des mutations

- Proposition de la création d'une licence scolaire : avis favorable, mais avec un tarif faible
- Il est demandé de réactualiser le programme 'Rame en 5ème', qui est devenu obsolète.
- Créer un lien avec le ministère de l'Éducation nationale
- Offre Jeune : revenir au 1x et au 2x
- Demande de ne plus associer les masters au championnat national J14
- Structuration : les structures sont favorables à la création d'un conseil des territoires
- Etat des lieux de l'emploi
- Assister les employeurs dans le recrutement, management, la formation, le suivi des carrières
- Alléger la formation CQP afin de permettre à des jeunes d'assumer des responsabilités d'encadrement dans les clubs
- Rendre la formation d'éducateur accessible en visioconférence
- Innovation : développer l'aviron biathlon
- Rendre l'aviron attractif pour les jeunes
- Faire connaître l'aviron au grand public
- Proposer des contenus aux entreprises
- Avoir des influenceurs

N. Guyot indique que les clubs ont apprécié la démarche ainsi que les échanges, et demandent une reconduction annuelle de cette initiative.

On ressent des attentes des clubs. La FFA rappelle que c'est ensemble que nous devons nous mobiliser.

- Marseille : le 12 janvier avec la participation de V. Alligier, B. Ouvry et F Andolfi
25 participants

Problématiques identiques à Lyon

Ainsi que la mise en place de pack de bateaux pour les championnats pour éviter les transports ou bien la mise en place de mixtes de clubs dans les catégories de jeunes en bateaux longs

- Rennes : le 19 janvier : F. Aubanel, S. Gautier-Guyon, G. Iragne et B. Ouvry
- Bordeaux : le 25 janvier
- Toulouse : le 26 janvier
- DOM TOM : en visioconférence le 22 janvier
- Paris – Stade Charléty, le 31 janvier à 18h30
- Pont-à-Mousson, le 02/02

Un compte-rendu de ces rencontres sera communiqué au comité directeur.

F. Aubanel indique que les clubs s'interrogent sur les augmentations des affiliations et des tarifs. Ils attendent des actions de la FFA suite à ces décisions.

F. Banton rappelle que ces augmentations permettent de maintenir les aides mises en place pour les structures pour un montant de 1 050 000 euros/an (2024) :

- Service aux clubs : Pôle Clubs et Territoires, Pôle institutionnel/Vie Fédérale
- Communication : newsletter clubs et territoires, note info, affiches pour la campagne de rentrée...
- Les associations affiliées bénéficient de la reconnaissance d'utilité publique de la FFA (recherches de subventions, obtention de reçus fiscaux...)
- Assure les licenciés dans le cadre de leur pratique sportive en tous lieux (230 K€/an)
- Organise les championnats nationaux (10 événements – reste à charge un coût de soit 160 K€/an)
- Organise le Circuit Randonnées (50 K€/an)
- Labellise les clubs garantissant un savoir-faire et valorisant une qualité d'accueil, de gouvernance...
- Élabore les contenus pédagogiques des formations bénévoles (Initiateur, Educateur, Entraîneur)
- Valide les diplômes fédéraux et référencements sur le serveur fédéral
- Propose des stages et formations fédérales (Santé, Avifit, Matériel...)
- Accompagne des organismes de formations professionnelles
- Élabore et met à disposition des contenus pédagogiques pour développement de nombreuses activités (Avifit, E-Row, 7Défis, Rame en 5^{ème}...)
- Gère les équipes de France

- Assure le suivi des aides personnalisées, le soutien socioprofessionnel et le suivi médical des athlètes (456 K€/an)
- Accorde des ristournes licences aux ligues et comités départementaux (355 K€/an)
- Aide à l'acquisition de moteurs et de coques de sécurité (20 K€/an)
- Prise en charge partielle des adhésions au CoSMoS (10 K€/an)
- Prise en charge partielle des adhésions AssoConnect (10 K€/an)
- Prise en charge des actions de prévention en lien avec Colosse aux pieds d'argile
- Prise en charge vignettes VNF (20 K€/an)
- Aides à l'emploi dans les ligues pour les TSR (240 K€/an)
- Offre des tarifs préférentiels Assurances MAIF (15 à 20% moins cher)
- Gère l'enveloppe ANS-PSF pour toutes les structures (1 200 K€/an)
- Soutien des clubs en cas d'événements exceptionnels tels que Vichy en 2022

L. Ronchard souligne une incompréhension concernant les augmentations de tarifs, car l'offre n'évolue pas. Actuellement, nous payons ce qui semble être un juste prix, mais cela reste confus.

C. Dubouloz précise que le tarif de la licence n'est pas en adéquation avec la pratique, car les tarifs sont encore bien inférieurs à ceux d'autres disciplines sportives.

L. Ronchard indique qu'en fonction de l'implantation du club, les cotisations dans les structures sont ajustées en fonction des subventions obtenues dans les départements, les régions.

V. Alligier aborde la présentation du point financier, soulignant qu'il s'agit d'une demande formulée depuis longtemps et qui pourrait être mieux abordée en Assemblée générale : présenter la réalité des flux financiers passant par la fédération et étant dirigés vers les clubs, y compris les TSR.

Concernant les rencontres des territoires, il a observé une évolution des mentalités. Les clubs ont pris conscience des difficultés rencontrées à tous les niveaux. Le sujet de la possibilité d'un partenariat/fusion entre clubs a été évoqué pour réduire les coûts en mutualisant les charges.

Certains sujets peuvent désormais être abordés, là où ils étaient auparavant source de controverse. La discussion est désormais ouverte.

V. Alligier souligne que le conseil des territoires sera un relais très précieux dans cette perspective, afin de maintenir un lien d'information constant entre la FFA et les territoires.

8. Constitution du Comité Départemental du Calvados

M. Scotton présente la constitution du comité départemental composé des clubs du Club de Caen et du Calvados, du Club Hérouvillais d'aviron rivière et mer et enfin de l'Association Sportive Renault Trucks de Blainville.

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À 20 POUR ET 1 ABSTENTION (21 votants/21 présents).

9. Honorariat des arbitres

F. Andolfi présente à l'honorariat les candidatures ayant reçu l'aval des présidents des commissions régionales des arbitres :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes : Franck NOUVELLET – CN Talloires

Ligue Bretagne : Ronan POULIQUEN – Aviron Baie de Morlaix

Ligue Pays de la Loire : Joseph SFERRUZZA – Université Nantes Aviron

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉCIDE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents) DE NOMMER À L'HONORARIAT LES 3 CANDIDATS PROPOSÉS.

10. Médailles d'honneur 2024

F. Andolfi présente une liste de 6 candidatures proposées par les ligues, à la médaille d'honneur :

Christian BEIGNON – COM Argenteuil – Ligue Île-de-France
Joane CORBEL – Yole Club Brest Iroise – Ligue Bretagne
Francis DUCRET – Ligue Auvergne Rhône-Alpes
Denis FORT – Aviron Beaucaire – Ligue Occitanie
Guy JOUANNO – Société Nautique de l'Oise – Ligue Île-de-France
Patrick MADELENAT – Société d'Encouragement du Sport Nautique – Ligue Île-de-France
Xavier PINET – Union Nautique de Cambrai – Ligue des Hauts-de-France

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉCIDE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents) DE DÉCERNER LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA FFA 2024 AUX 6 CANDIDATURES PRÉSENTÉES.

11. Attribution de la Grande Médaille d'Or 2024

F. Andolfi rappelle l'article 36 du Règlement Intérieur de la FFA :

"Article 36 : Grande médaille d'or :

Pour récompenser des services exceptionnels, la fédération peut décerner une grande médaille d'or qui est remise au cours de l'assemblée générale ou au cours d'une réception officielle.

Le bureau propose au comité directeur une personnalité jugée digne de recevoir la grande médaille d'or de la fédération.

La grande médaille d'or est attribuée par le comité directeur, au scrutin secret, à cette personnalité à condition qu'elle obtienne la majorité des deux tiers des voix des présents.

Si la majorité requise des deux tiers n'est pas obtenue, la médaille n'est pas attribuée."

Le bureau fédéral propose d'attribuer la Grande Médaille d'Or à Gilles Purier.

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉCIDE D'ATTRIBUER À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents) LA GRANDE MÉDAILLE D'OR DE LA FFA À GILLES PURIER.

12. Affiliations

Club des Hauts de Flandres Ligue des Hauts de France

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (21 votants/21 présents).

13. Questions diverses – Autres dossiers en cours

• Travaux du siège fédéral

C. Vandenberghe communique des informations sur les travaux sur siège :

Rencontre avec les entreprises

Modification des plans

Rappel : 2 600 000 euros de subvention

Déménagement du siège il y a 4 semaines

Encore du stock à déménager – Finalisation début février

Curage débutera mi-février

Siège temporaire à Joinville jusqu'à mi 2026

- **Budget du sport**

C.Vandenberghé donne lecture d'un message qui sera adressé par 3 présidents de fédération au sénateur Michel Herbillon concernant la forte diminution du budget alloué au sport par l'Etat.

- **Démission de JR. Peltier**

C.Vandenberghé informe le comité directeur de la démission de JR. Peltier.

- **Commission des sportifs de haut niveau**

La commission travaille sur l'implication des sportifs dans les instances.

- **Comité directeur**

Le prochain comité directeur se tiendra le 22 février en hybride (présentiel-distanciel) de 10h à 16h.
Assemblée générale le 15 mars 2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h00.



Frédéric ANDOLFI
Secrétaire Général
Vice-Président Délégué

Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,